



# Insertion professionnelle et vie sociale des jeunes en Haute-Normandie

par Alain Degenne et Marie-Odile Lebeaux

*La qualité de l'insertion est liée à la vie personnelle des jeunes qui ont, pour la plupart, une attitude très volontariste de lutte pour l'insertion professionnelle. Cependant, en Haute-Normandie, comme ailleurs en France, le niveau d'instruction et le sexe conditionnent le plus la rapidité et l'efficacité de l'insertion professionnelle.*

Les dix dernières années ont bousculé beaucoup de certitudes concernant l'emploi. Le modèle de l'emploi stable a été mis à mal, que ce soit par la fragilité des entreprises elles-mêmes ou par de nouvelles pratiques visant à plus de flexibilité. La précarité est devenue un maître mot qui englobe toutes ces évolutions. Elle a des effets multiplicatifs ; il n'y a pas seulement l'incertitude du lendemain, mais une perte d'identité et plus encore l'impossibilité de se projeter dans l'avenir. Dans une société qui fonctionne largement sur le crédit, la méfiance des propriétaires et des banquiers marginalise rapidement ceux qui ne peuvent pas apporter les preuves qu'ils ont un emploi stable. Après que l'on ait accordé la plus grande attention au chômage et à l'insertion professionnelle, il apparaît de plus en plus clairement que l'insertion n'est pas la même pour tous.

Paugam (2000) classe les formes d'insertion en quatre types :

- l'intégration assurée « qui conjugue satisfaction dans le travail et stabilité de l'emploi » ;
- l'intégration incertaine « correspond à une forme d'intégration professionnelle plus limitée, où l'instabilité de l'emploi ne s'accompagne pas d'une insatisfaction au travail » ;

bilité de l'emploi ne s'accompagne pas d'une insatisfaction au travail » ;

- l'intégration laborieuse « est une forme d'intégration assez classique qui correspond aux salariés globalement insatisfaits dans leur travail mais dont l'emploi n'est pas menacé » ;

**Alain Degenne** est sociologue et statisticien. Directeur de recherche au CNRS, membre du Laboratoire d'analyse secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie (Lasmus), Institut du Longitudinal à l'université de Caen, ses thèmes de recherche portent sur les réseaux sociaux, le marché du travail et les modes de vie. Il a notamment publié en 1994 avec M. Forsé, *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin ; en 2000, avec M.-O. Lebeaux, *Le chômage des jeunes à partir du Fichier Historique de l'ANPE*, dans « Les Essentiels de l'Observatoire de l'ANPE ».

**Marie-Odile Lebeaux** est statisticienne, ingénieur de recherche au CNRS et également membre du Lasmus, Institut du Longitudinal à Caen. Ses thèmes de recherche portent principalement sur le marché du travail et l'accès des jeunes à l'emploi.

- l'intégration disqualifiante « traduit une crise d'intégration professionnelle, puisqu'elle conjugue insatisfaction dans le travail et instabilité d'emploi ».

À leur sortie du système scolaire, les jeunes connaissent souvent une période de grande instabilité. Certains y échappent ; ils entrent directement dans l'intégration assurée ou laborieuse, sans connaître le chômage. Nous avons comparé les trajectoires de ceux qui ne passent pas par le chômage aux trajectoires de ceux qui n'ont pas cette chance. Ces derniers sont trois fois plus souvent que les autres en statut instable ou employés à temps partiel ; de même, ils ont des salaires nettement plus faibles (Degenne, Lebeaux, 1999, 2000b).

L'analyse des données du fichier historique de l'ANPE, relatif aux personnes ayant connu le chômage, met en évidence l'importance de l'âge et plus particulièrement le fait d'être nouveau sur le marché du travail. Cet effet se combine avec le niveau d'instruction : les jeunes de niveau supérieur au baccalauréat, par exemple, connaissent, à leur sortie de l'école, une phase de grande instabilité. Ils sont embauchés mais sur des statuts précaires ; ils doivent attendre environ deux ans avant de trouver un emploi plus stable. Ils cumulent une durée totale de chômage assez faible, malgré un nombre moyen de périodes de chômage relativement élevé. La rupture entre cette première période et la suivante est très nette. Les jeunes moins instruits subissent une durée globale de chômage supérieure aux précédents, ainsi qu'un plus grand nombre de périodes (Rose, 1998, Degenne, Lebeaux, 2000b). L'analyse d'entretiens réalisés auprès de chefs d'entreprises a révélé l'existence d'une phase de socialisation aux exigences des employeurs et de l'emploi. Celle-ci serait une conséquence de l'allongement des études qui fait croître le nombre des diplômés, pas toujours en relation avec les besoins du marché ; cet allongement amène les jeunes à être plus exigeants en matière de salaire et de conditions de travail ; ces exigences seraient difficilement acceptables par les employeurs. La phase de transition qu'ils subissent serait celle où l'offre et la demande s'ajustent.

C'est aussi une période de sélection pour ceux qui pourront être employés sur des postes stables. Pour les autres, cette période est l'occasion de se constituer un réseau relationnel auprès des entreprises auxquelles ils s'adresseront ensuite de façon récurrente pour obtenir un contrat à durée déterminée (CDD) ou encore par l'intermédiaire de l'intérim.

C'est principalement cette phase de premier contact avec le marché du travail que nous abordons avec l'enquête « Génération 92 » du Céreq. Contrairement au fichier historique de l'ANPE, nous disposons là d'un échantillon représentatif ; y figurent ceux qui n'ont pas connu le chômage comme ceux qui l'ont connu.

Par conséquent, nous ne nous attendons pas à trouver, chez ces jeunes, des corrélations entre la précarité de l'emploi, la santé et les conditions de vie en général, aussi nettes que dans les travaux de Paugam qui portent sur tous les âges. Les jeunes sortants du système scolaire n'ont que rarement des charges de famille. Le service militaire perturbe beaucoup cette période. Au début du moins, il s'agit d'une phase transitoire. Il était toutefois intéressant de saisir l'occasion que représentait la réalisation, en Haute-Normandie, d'une enquête sur l'insertion sociale sur le même échantillon que celui de l'enquête d'insertion professionnelle (cf. encadré 1).

Nous procéderons à une première vue d'ensemble afin de mettre en évidence les effets conjugués du sexe et du niveau d'instruction, sur la rapidité et l'efficacité de la première phase d'insertion professionnelle. Ensuite, nous présenterons la construction d'une typologie de trajectoires que nous utiliserons par la suite. Depuis 1996, nous sommes en effet

#### Encadré 1

### L'enquête en Haute-Normandie

En Haute-Normandie, l'enquête « Génération 92 » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) a été l'occasion d'une extension consacrée à l'exploration de la vie personnelle. Les deux enquêtes ont été réalisées par l'Insee de Haute-Normandie avec un petit décalage dans le temps ; ainsi, l'échantillon de l'enquête Céreq se compose de 1 960 jeunes et celui de l'enquête complémentaire de 1 534 parmi les précédents. Nous disposons donc, pour ces 1 534, de l'ensemble des informations du protocole « Génération 92 », en particulier des calendriers, et du questionnement complémentaire sur l'insertion sociale qui porte sur la situation au moment de l'enquête, c'est-à-dire en 1997-1998 (Degenne, Lebeaux, 2000 a,c,d).

convaincus que l'on gagne en signification en prenant en compte toute la durée de la période d'insertion professionnelle, plutôt qu'un état particulier, fût-il final (Degenne, Lebeaux, Mounier, 1996, Degenne, 1997, Vincens, 1997). Nous prendrons donc la typologie comme nouvelle variable caractérisant l'insertion professionnelle. Nous mettrons cette variable en relation avec les autres informations recueillies dans l'enquête de Haute-Normandie, en étudiant la situation au moment de l'enquête, puis les histoires et les caractéristiques individuelles des jeunes.

## ■ SEXE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

Les quatre groupes définis par le sexe et le niveau d'instruction se justifient en particulier par l'influence très forte de ces variables sur le taux de chômage (cf. **tableau 1**).

Remarquons que dans notre échantillon nous ne trouvons pas de jeune ayant un niveau d'instruction supérieur au brevet de technicien supérieur (BTS). C'est une conséquence des conditions définies par le donneur d'ordre pour l'enquête complémentaire.

Nous retenons donc les quatre groupes suivants :

- les femmes de niveau bac et plus (N = 431),
- les femmes de niveau inférieur au bac (N = 415),
- les hommes de niveau bac et plus (N = 373),
- les hommes de niveau inférieur au bac (N = 741).

Dans le calendrier, chaque individu a été invité à indiquer la situation dans laquelle il se trouvait pour chacun des mois de la période allant de janvier 1992 à

Tableau 1  
Taux de chômage des 20-29 ans en juillet 1997  
dans la population des sortants de 1992,  
Haute-Normandie (en %)

Diplôme	Hommes	Femmes
BTS	3,5	7,0
Baccalauréat	4,8	11,1
CAP, BEP, BEPC	11,0	23,4
Sans diplôme	20,0	34,8
Ensemble	12,0	20,6

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

juillet 1997, c'est-à-dire pendant soixante-sept mois. Nous disposons là d'une information très détaillée. Afin d'avoir une vue d'ensemble de ces matériaux, nous observerons l'évolution de la distribution des individus dans les différents statuts. Ces statuts ont été regroupés en cinq classes :

- la formation initiale ne se trouve qu'en début de période. Elle est regroupée avec la formation, entendue au sens de reprise d'études ou de formation continue, une fois la personne sortie de l'école ;
- le service national (seulement pour les garçons) ;
- le chômage qui désigne le fait d'être sans emploi et d'en rechercher un, qui est regroupé avec l'inactivité qui elle signifie sans emploi et ne recherchant pas d'emploi ;
- les emplois stables regroupent les contrats à durée indéterminée, les fonctionnaires (nous y avons intégré les rares non-salariés, travailleurs indépendants et aides familiaux, que l'on ne peut pas assimiler aux statuts précaires des emplois suivants) ;
- l'intérim, les contrats à durée déterminée et les autres situations ont été regroupés dans la catégorie « autres emplois ». On y trouve également l'apprentissage, les emplois aidés, les petits boulots, le travail au noir s'il a été signalé, le service national pour les filles (très rare).

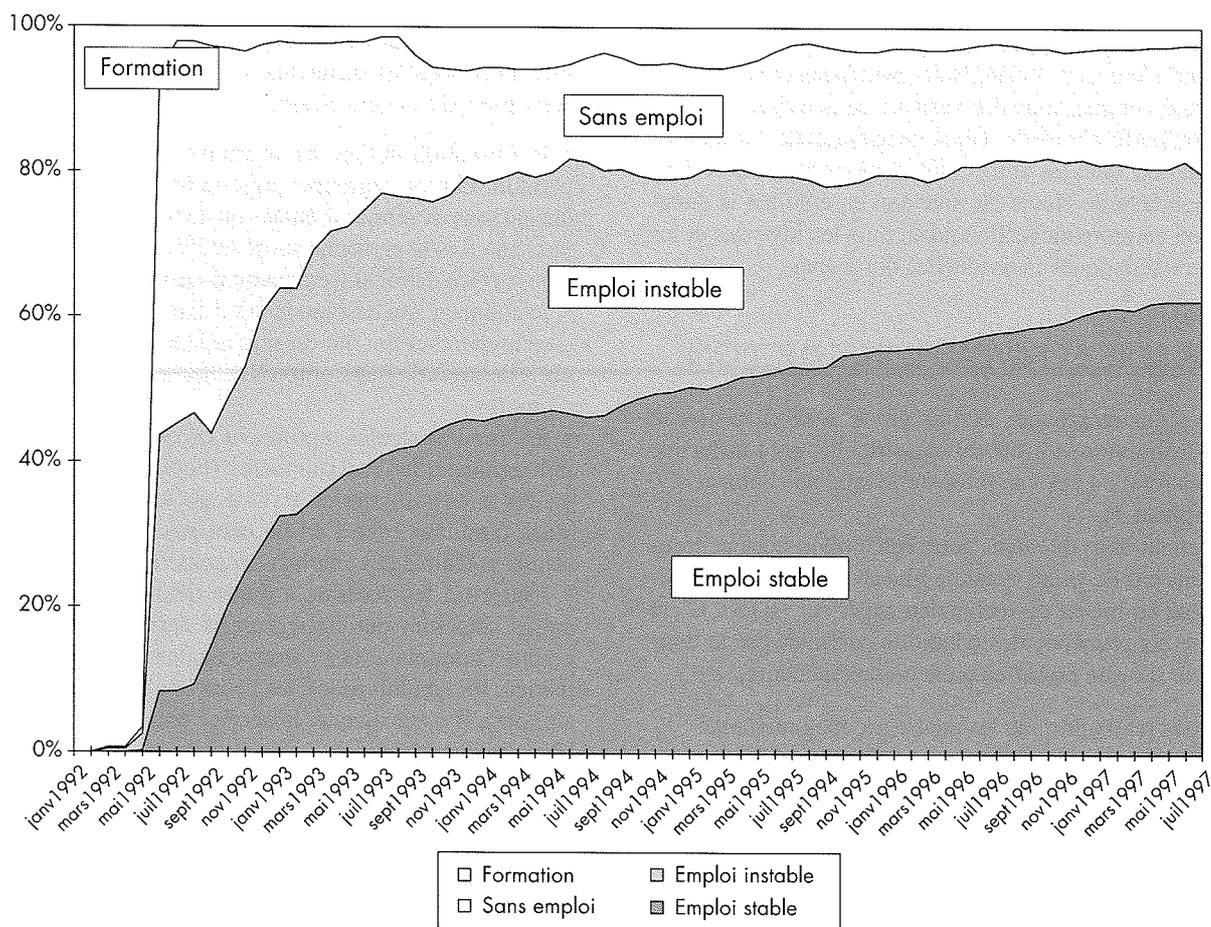
(Dans ce travail, nous n'avons pas étudié les changements de statut en cours d'emploi.)

Nous avons représenté séparément l'évolution de la statistique de ces statuts dans les quatre groupes définis plus haut (cf. **graphiques 1 à 4**).

À partir du bas du graphique, il faut considérer tous les statuts jusqu'aux sans-emploi : cela permet d'apprécier l'évolution de la part de ceux qui sont en emploi à chaque instant. Ainsi, 70 % environ des femmes de niveau supérieur au bac se retrouvent en emploi au bout d'un an (janvier 1993) et 80 % un an plus tard. Cette proportion n'évolue plus ensuite, mais les statuts s'améliorent ; la part des CDD et des autres emplois diminue, au profit des contrats à durée indéterminée (CDI). La situation est plus difficile pour celles qui n'ont pas le niveau du bac. Dans l'ensemble, la proportion de ces femmes en emploi reste inférieure à 60 %. Néanmoins, on voit s'accroître lentement la part des CDI qui « grignotent » en particulier les CDD et les autres emplois.

Les graphiques illustrent donc bien un processus d'insertion dont on s'aperçoit qu'il est lent et long. Pour les garçons, la situation se complique avec le service militaire. En principe, il dure dix mois ; tous

Graphique 1  
Femmes de niveau bac et plus (N = 431)



Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

ne le font pas au même moment et les moins diplômés échelonnet davantage leurs départs que les plus diplômés. Chez ces derniers, la proportion en emploi atteindra presque 90 % en fin de période. Elle ne dépassera pas 80 % chez les moins diplômés. La montée des CDI est plus nette que chez les femmes. Intérim et contrats à durée déterminée représentent 15 % des emplois des plus instruits et 20 % des moins instruits, mais l'intérim est plus fréquent que le CDD.

## LES TYPOLOGIES DE TRAJECTOIRES

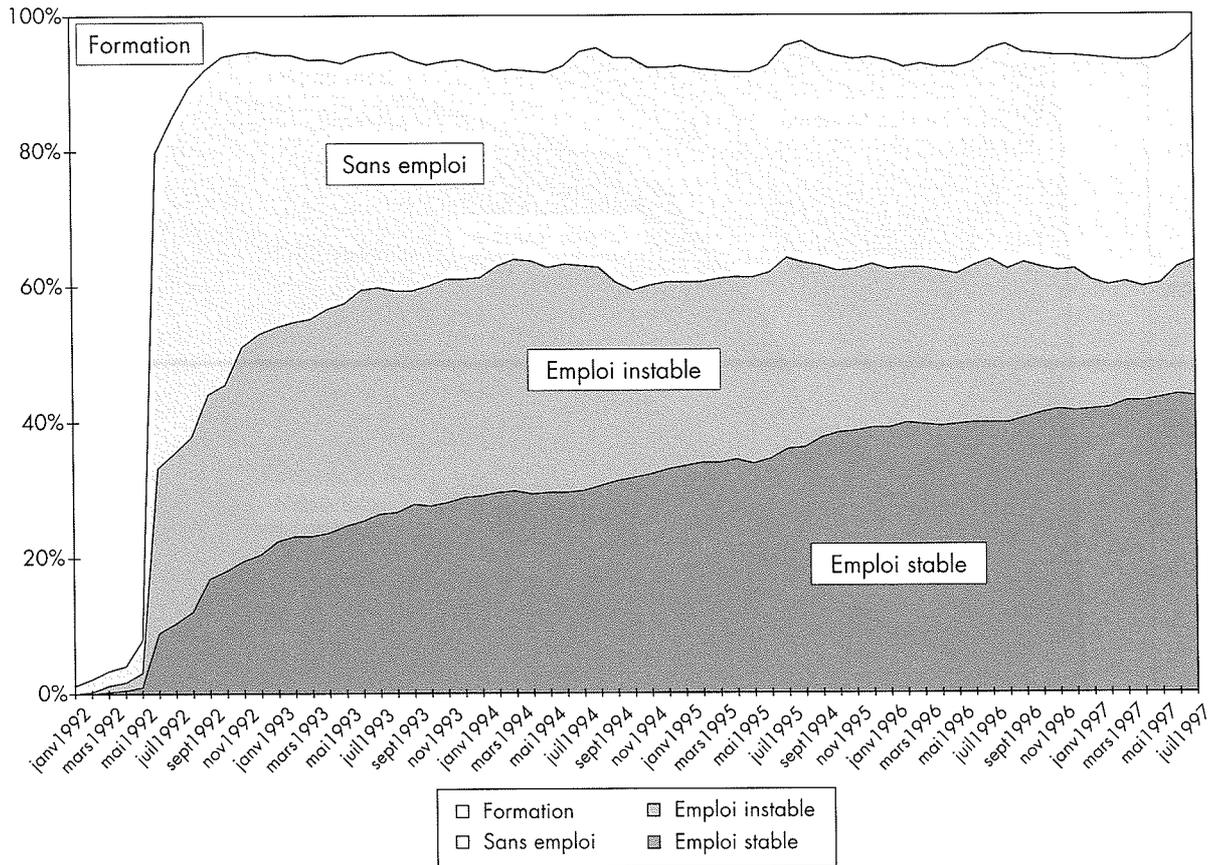
On retrouvera bien ici l'effet massif du niveau de formation sur le devenir professionnel. Néanmoins, les histoires professionnelles existent et ne sont pas totale-

ment prédéterminées. Nous avons donc souhaité compléter les quatre groupes ci-dessus par une typologie de trajectoires.

À cet effet, nous n'avons pas distingué les différents types d'emploi et nous n'avons retenu que la situation « en emploi ». En effet, les statuts d'emploi sont liés à de nombreux éléments (les types de formation, les secteurs d'activité par exemple) et il sera intéressant de ne les prendre en compte qu'une fois les classes de trajectoires obtenues.

On recherche donc ces classes dans chacun des quatre groupes définis par le sexe et le niveau de formation (cf. encadré 2). Dans tous les groupes, on trouve trois grandes catégories de classes : « insertion rapide », « insertion lente » et une dernière classe qui regroupe

Graphique 2  
Femmes de niveau inférieur au bac (N = 415)



Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

### Encadré 2

#### La construction des typologies

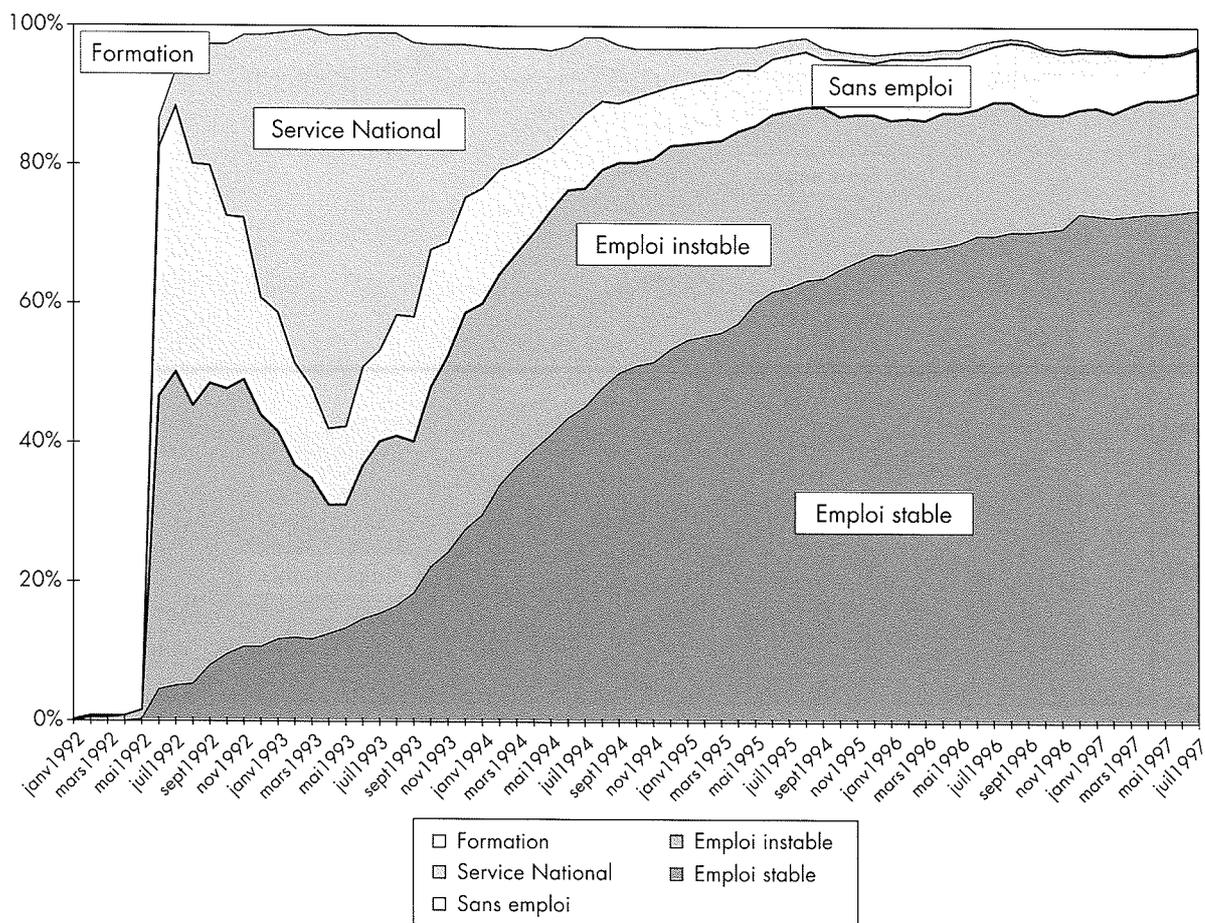
Afin de tenir compte de l'évolution, la période d'observation est divisée en dix séquences de six mois. Pour chaque séquence, on considère les différents états dans lesquels les jeunes passent mois après mois. Ici, on a simplement retenu quatre états :

- pour les filles : en formation, travaille, au chômage et en inactivité ;
- pour les garçons : en formation, travaille, ne travaille pas et au service national.

Pour tenir compte des passages d'un état à l'autre, nous retenons comme variables les cases de la matrice de transition entre états. Ceci crée  $4 \times 4 = 16$  variables par période pour chaque individu. Comme il y a dix périodes, chaque itinéraire individuel est donc représenté par 160 variables. Nous appliquons une analyse factorielle des correspondances qui a pour but de réduire le nombre des variables. Nous retenons les cinquante premiers facteurs.

Sur ces facteurs, nous effectuons une classification arborescente. À partir de là, une partition est retenue et nous l'affinons par la méthode des nuées dynamiques qui consiste à calculer les centres de gravité des classes et à réaffecter chaque individu à la classe dont il est le plus proche. Il est possible, en choisissant un seuil assez bas, de définir des classes plus nombreuses et particulièrement homogènes.

Graphique 3  
Hommes de niveau bac et plus (N = 373)



Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

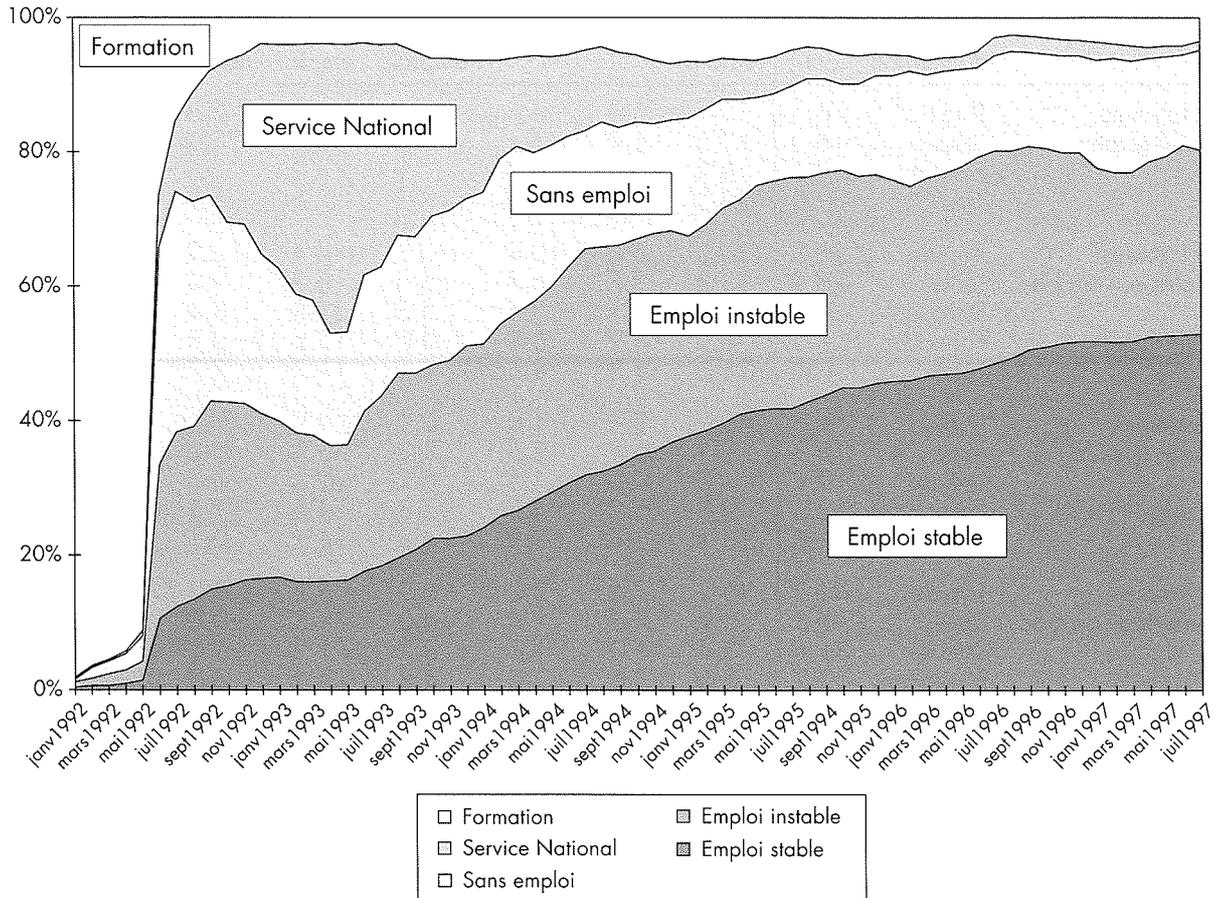
les jeunes ayant des formations longues ou des reprises d'études. Selon les groupes, les autres jeunes se rassemblent dans des classes « chaotiques » où le chômage est très important et durable ; chez les filles, un petit groupe quitte le marché du travail et débouche sur beaucoup d'inactivité.

*In fine*, cette classification est le produit d'une interprétation des résultats de la classification automatique : après avoir construit des classes, on a regroupé celles qui nous sont apparues les plus proches. Il ne faut donc pas chercher de validation externe ; la démarche est qualitative sur la base d'un travail statistique. Elle se justifie par son caractère inductif et vise à compléter l'interprétation que suggèrent les variations observées, en fonction du sexe et du niveau

d'instruction. La typologie permet de comparer avec celles et ceux qui connaissent un début d'histoire professionnelle conforme à ce que laissent prévoir les variables initiales, tous ceux dont le parcours est inattendu de ce point de vue. C'est une manière de combiner une approche classique, par les variables, et une approche longitudinale.

Dans une description d'ensemble, nous ne retiendrons souvent, dans chaque groupe, que les deux premières catégories : les classes à insertion rapide et les classes à insertion lente. Ce faisant, nous délaisserons les classes qui regroupent des individus dont l'insertion s'avère particulièrement difficile ou complexe. Au demeurant, ces classes sont moins homogènes et leur analyse doit être très affinée. La propor-

Graphique 4  
Hommes de niveau inférieur au bac (N = 741)



Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

tion des individus qui connaissent ce destin dépend fortement du groupe, c'est-à-dire de l'effet combiné du niveau d'instruction et du sexe.

Les répartitions des temps passés dans les différents statuts, relativement détaillés, en fonction des classes de trajectoires, sont présentées dans le **tableau 2**. Le CDI est plus fréquent dans les classes à insertion rapide que dans les classes à insertion lente. Les contrats regroupés dans la catégorie « autres » (emplois aidés, saisonniers...) sont plus fréquents dans les classes à insertion lente. L'intérim présente un cas intéressant : il est toujours plus fréquent dans la classe d'insertion rapide que dans la classe d'insertion lente ; et ce, quel que soit le sexe et qu'il s'agisse de bacheliers ou non. L'intérim est donc un statut qui peut être associé à une

bonne insertion, ce qui est moins vrai pour le CDD et les autres contrats. Ce constat a d'ailleurs été confirmé par une campagne d'entretiens réalisés auprès de jeunes. L'intérim est utilisé comme moyen de gestion présentant beaucoup d'avantages pour l'entreprise et ce d'autant plus que la relation entre l'entreprise et le salarié n'est pas rompue. L'importance prise par l'intérim est d'ailleurs un fait remarquable ; ce phénomène ressort lorsqu'on compare cette enquête avec celle réalisée à la fin de 1993, sur une population de jeunes de niveau inférieur au bac et sortant du système scolaire en 1989. À cette époque, ce statut était rare : l'intérim occupait 5,9 % du temps d'activité pour les jeunes hommes et 1,8 % pour les jeunes femmes. Il est plus fréquent aujourd'hui.

Tableau 2  
Temps passé dans les différents états depuis la sortie de l'école (en mois)

Groupe	Type d'insertion	% col.	Emploi stable	CDD	Intérim	Autres emplois	Sans emploi	Service national	Formation
Hommes bac et plus	Rapide	76,1	33,7	6,5	6,7	2,7	4,1	7,8	5,5
	Lente	16,3	12,5	6,9	4,6	6,5	20,4	9,9	6,2
	Formation	7,6	8,8	6,6	5,7	1,9	14,8	7,5	21,8
	Total	100	28,3	6,6	6,3	3,3	7,6	8,2	6,8
Hommes Inférieur au bac	Rapide	55,5	30,3	5,4	10,9	3,3	4,4	6,9	5,6
	Lente	26,9	13,2	5,7	6,7	5,6	18,3	9,4	8,1
	Difficile	9,3	5,7	4,1	3,5	5,3	32,8	8,4	7,3
	Formation	8,3	4,9	4,2	3,5	4,0	15,6	6,8	28,2
	Total	100	21,3	5,3	8,5	4,2	11,7	7,7	8,3
Femmes bac et plus	Rapide	61,5	40,8	8,7	4,0	3,1	5,2	0,0	5,2
	Lente	16,3	9,5	6,7	2,5	8,2	33,9	0,0	6,2
	Difficile	9,7	4,2	13,7	3,5	6,7	32,6	0,0	6,1
	Formation	12,5	9,3	6,2	4,5	7,8	14,6	1,3	23,4
	Total	100	28,1	8,8	3,8	4,8	14,2	0,1	7,2
Femmes Inférieur au bac	Rapide	44,5	38,3	7,6	3,2	6,9	5,2	0,2	5,6
	Lente	11,5	6,9	7,3	1,4	14,0	31,3	0,0	6,1
	Difficile	31,8	3,4	4,0	1,7	8,7	41,2	0,0	8,0
	Formation	12,2	6,6	7,6	2,6	4,8	17,4	0,0	28,0
	Total	100	19,7	6,4	2,4	8,0	21,1	0,1	9,2

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Exemple de lecture : parmi les hommes ayant un niveau bac +, 76,1 % connaissent une insertion rapide (% en colonne). Ces hommes en insertion rapide ont passé 33,7 % de leur temps en emploi stable (% en ligne).

Paugam (2000) note trois motifs de recours au travail temporaire, pour une entreprise :

- une volonté de renforcer la flexibilité de l'emploi dans le but d'aménager le droit du travail ;
- mieux utiliser le temps de travail rémunéré en cas d'activité irrégulière ou saisonnière ;
- profiter d'une position favorable qui conduit aussi bien l'entreprise intérimaire que le salarié à chercher à satisfaire le donneur d'ordre. De plus, l'entreprise est en position de sélectionner des salariés qu'elle peut stabiliser : « Il faut enfin souligner l'ensemble des avantages liés à l'encadrement et au contrôle de la main-d'œuvre. Recruter sous forme d'un emploi temporaire permet de sélectionner la main-d'œuvre, de la mettre à l'épreuve pour mieux discerner ses compétences et ses limites, pratique qui s'est considérablement répandue puisqu'on estime aujourd'hui que plus des deux tiers des embauches annuelles se font sous la forme d'un emploi atypique. Une fois l'embauche temporaire réalisée, l'entreprise sait qu'elle peut attendre du salarié un effort productif

*important puisque celui-ci doit en quelque sorte faire ses preuves. Le plus souvent, on l'a vu, les salariés à statut précaire ont l'espoir d'une embauche ferme. Dans le cas de l'intérim, le salarié peut craindre également le bilan que l'entreprise d'accueil remettra à l'entreprise de travail temporaire à l'issue du contrat et redoubler d'efforts pour être le mieux apprécié possible, condition pour une nouvelle embauche, y compris le cas échéant dans les mêmes conditions et dans la même entreprise. »*

L'obtention ou pas du diplôme préparé est aussi un indicateur intéressant (les résultats détaillés figurent dans le **tableau 3**). Pratiquement tous ceux qui ont préparé le BTS l'ont obtenu. Pour les individus qui préparaient le baccalauréat d'une part et ceux qui préparaient des certificats d'aptitudes professionnelles (CAP), brevets d'études professionnelles (BEP) et brevets d'étude du premier cycle (BEPC) d'autre part, on peut faire la différence : 74,6 % des bacheliers sont dans la classe d'insertion rapide, contre 67 % des non-

Tableau 3  
Relations entre les niveaux, les diplômes et la typologie (en %)

	Niveau 3	Niveau 4		Niveau 5		Niveau 6
<b>Hommes</b>						
Diplôme	oui	oui	non	oui	non	non
Insertion rapide	88,1	74,6	67,0	59,6	52,5	10,7
Insertion lente	8,4	18,4	20,2	25,6	28,7	35,7
Formation longue	3,5	7,0	12,8	6,8	8,4	32,2
Insertion chaotique	0,0	0,0	0,0	8,0	10,4	21,4
<b>Femmes</b>						
Diplôme	oui	oui	non	oui	non	non
Insertion rapide	78,7	54,2	42,8	48,8	34,6	27,3
Insertion lente	11,1	17,7	23,6	11,5	12,8	0,0
Formation longue	4,8	13,1	11,8	12,9	9,5	18,2
Insertion chaotique	3,5	10,9	15,0	15,7	22,8	18,2
Inactivité	1,9	4,1	6,8	11,1	20,3	36,3

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

bacheliers. De même, on y trouve 59,6 % de titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un BEPC, contre 52,5 % de ceux qui préparaient ces mêmes diplômes mais ne les ont pas obtenus. 54,2 % des bacheliers connaissent une insertion rapide, contre 42,8 % pour les non-bacheliers. De même, 48,8 % de titulaires de CAP, BEP ou BEPC connaissent une insertion rapide, contre 34,6 % de celles qui ont préparé le diplôme sans l'obtenir. Inversement, le fait de ne pas avoir le baccalauréat fait passer de 18,4 % à 20,2 % la proportion des hommes qui se classent en insertion lente et de 17,7 % à 23,6 % la proportion des femmes qui connaissent le même sort. Le diplôme renforce les chances d'insertion professionnelle rapide ; l'effet est systématique, quels que soient le sexe et le niveau de diplôme.

#### SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (JUILLET 1997) : INTÉRIM, CDD, EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

La dernière étape représente, selon les cas, le dernier emploi, la dernière période sans emploi ou le service militaire s'il est en cours au moment de l'enquête. Bien entendu, on y trouve une forte proportion d'emplois stables dans les classes d'insertion rapide, beaucoup plus importante que dans les classes d'insertion lente.

Ceci était attendu. En revanche, il est remarquable de voir la place que tiennent les emplois sur statut à durée déterminée ou les emplois intérimaires, moins par leur fréquence que par leur durée et ce, dans les classes d'insertion rapide. L'intérim, pour les hommes non bacheliers de la classe d'insertion rapide, atteint une durée moyenne de trente-six mois et représente plus de 14 % des emplois, ce qui est considérable (cf. **tableau 4**).

Cette enquête confirme et renforce ce que laissait entrevoir la précédente : la flexibilité augmente par le recours aux statuts instables et ceci peut être compatible avec une insertion rapide.

Les moyennes pouvant être trompeuses, observons en particulier la population des jeunes qui a connu l'intérim dans la période de cinq ans couverte par le calendrier (cf. **tableau 5**). Le nombre moyen de missions effectuées est légèrement plus faible dans les classes d'insertion rapide que dans celles d'insertion lente : là réside leur différence. Parallèlement, les missions sont en moyenne plus longues. Dans l'enquête de 1993 pour les sortants de 89, seuls 30 % des hommes et 10,3 % des femmes ont connu l'intérim parmi les jeunes de niveau inférieur au bac ; le temps passé en intérim était respectivement de 10,2 et 8,4 mois.

Dans les classes d'insertion rapide, l'intérim est plus souvent suivi d'un emploi, stable ou instable, que dans les classes d'insertion lente où il débouche plus souvent

Tableau 4  
Description de la dernière étape au moment de l'enquête (juillet 1997) – Hommes et Femmes

Classes d'insertion	Bac et plus				Niveau inférieur au bac			
	Rapide		Lente		Rapide		Lente	
	%	Durée (mois)	%	Durée (mois)	%	Durée (mois)	%	Durée (mois)
<b>Hommes</b>								
Emploi stable	82,7	36,1	44,3	21,3	69,6	36,4	40,7	21,2
CDD	3,4	24,3	16,3	10,4	8,7	13,8	8,6	10,0
Intérim	7,9	25,4	14,4	7,1	14,0	36,2	15,9	13,0
Autre contrat	2,2	19,1	7,7	13,7	1,8	15,5	7,9	14,1
Sans emploi	3,8	3,4	17,3	10,2	5,9	6,4	23,7	7,8
Service national	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	6,4
<b>Femmes</b>								
Emploi stable	82,9	43,2	26,1	22,3	74,2	45,8	30,0	18,4
CDD	8,6	29,4	10,4	11,6	7,5	32,3	11,4	6,7
Intérim	3,9	33,2	2,8	12,3	5,0	31,2	1,8	7,0
Autre contrat	1,5	32,6	11,3	15,5	4,0	33,8	22,0	15,7
Sans emploi	3,1	3,4	49,4	15,5	9,3	5,6	34,8	3,9

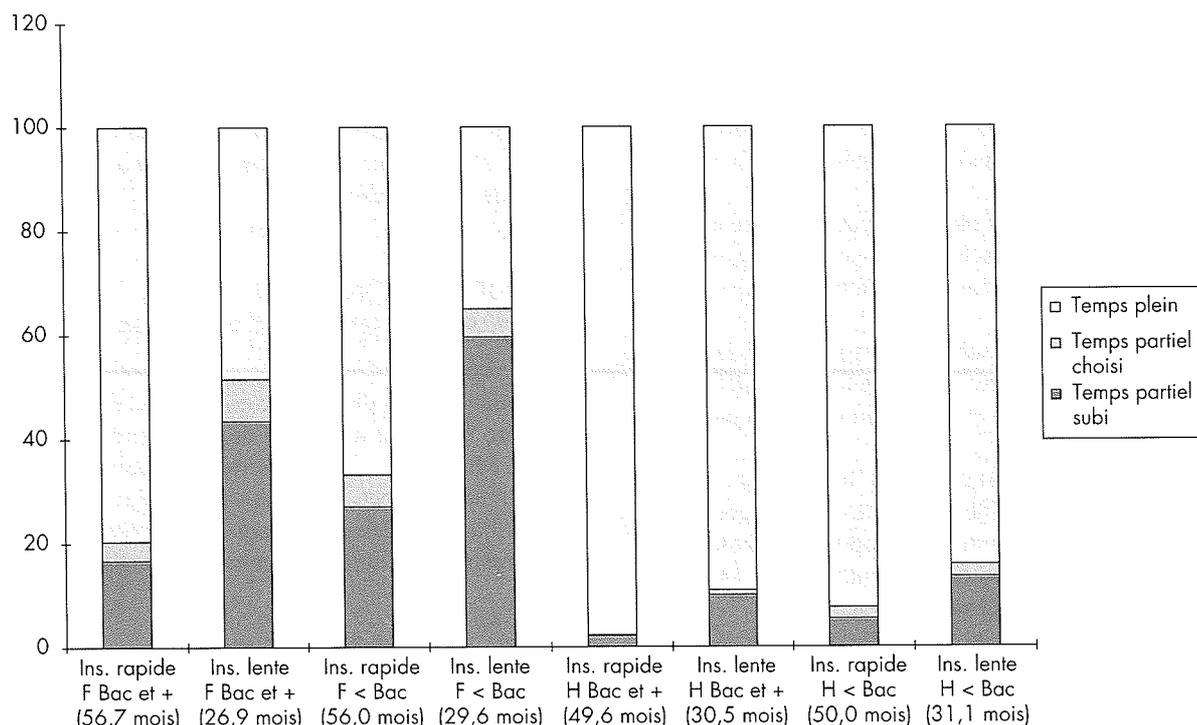
Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Tableau 5  
Passage par l'intérim et le Contrat à durée déterminée (CDD)

Insertion	Hommes de niveau bac et plus		Hommes de niveau inférieur au bac		Femmes de niveau bac et plus		Femmes de niveau inférieur au bac	
	Rapide	Lente	Rapide	Lente	Rapide	Lente	Rapide	Lente
<b>Intérim</b>								
% de jeunes ayant connu l'intérim	43,3	41,0	39,8	41,2	24,8	25,3	13,9	16,7
Parmi les jeunes ayant connu l'intérim :								
– temps moyen passé en intérim (en mois)	15,6	11,2	27,5	16,3	16,3	9,8	22,8	8,6
– nombre moyen de missions	1,64	2,16	1,58	1,67	1,28	1,52	1,30	2,29
<b>CDD</b>								
% de jeunes ayant connu au moins un CDD	42,6	51,8	37,3	43,9	45,8	55,0	33,7	52,6
Parmi les jeunes ayant connu un CDD :								
– temps moyen passé en CDD (en mois)	15,2	13,4	14,6	12,9	19,0	12,2	22,6	13,8
– nombre moyen de CDD	1,65	1,68	1,65	1,82	1,77	1,76	1,37	2,44

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Graphique 5  
Temps plein, temps partiel



Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Hauts-Normands, Céreq-Insee, 1997.

sur du chômage. Pour les garçons, l'intérim est aussi utilisé comme emploi d'attente avant le service national.

À ce stade, il n'est pas possible de confirmer si l'intérim rencontré dans la première classe est utilisé par l'employeur à des fins de sélection, alors que dans les autres classes il s'agirait plutôt d'un statut transitoire comparable au CDD et aux autres contrats ou même d'un statut utilisé de manière systématique ; en effet, la durée des missions est relativement longue.

On observe un phénomène assez semblable avec les contrats à durée déterminée.

Le temps partiel concerne surtout les femmes, même s'il peut être marginalement imposé aux hommes de la classe d'insertion lente. Il est majoritaire dans les classes d'insertion lente. C'est donc un statut qui se combine le plus souvent avec le chômage, les stages, l'inactivité, etc. Le temps partiel subi atteint même plus de la moitié du temps total en emploi pour les femmes de niveau inférieur au bac connaissant une insertion lente.

L'un des résultats saillants de cette analyse est donc la place que prennent les CDD et l'intérim dans les par-

cours d'insertion. Les CDD concernent davantage les femmes que les hommes et inversement pour l'intérim ; cependant, dans les deux cas, ces contrats sont plus fréquents chez ceux qui connaissent une insertion lente que chez les autres. Simplement les CDD, comme les contrats d'intérim, sont en moyenne plus longs lorsque l'insertion est rapide. Ils débouchent aussi plus souvent sur des CDI. Ainsi, deux modes d'utilisation de la flexibilité se développent : d'une part, certains employeurs utilisent les contrats à durée déterminée ou l'intérim comme moyen de sélection des salariés qu'ils vont stabiliser ensuite ; d'autre part, ces types de contrat servent aussi à rendre plus flexible, voire à externaliser la gestion de la main-d'œuvre. Même après cinq ans sur le marché du travail, les hommes qui connaissent la meilleure insertion sont encore, pour plus de 10 % d'entre eux, en intérim.

Le temps partiel concerne principalement les femmes et il est le plus souvent subi. Pour celles qui connaissent des difficultés d'insertion, il représente plus de la moitié du temps passé au travail.

## ■ L'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE

Nous abordons à présent l'utilisation des matériaux recueillis par l'enquête complémentaire appelée « enquête d'insertion sociale ». Elle n'a aucun caractère longitudinal et a permis de recueillir des éléments d'information ponctuels. Le questionnaire, assez long (22 pages), s'organisait en six grands thèmes :

- 1) Les ressources et conditions de vie, avec un chapitre important consacré aux moyens de transport.
- 2) Les pratiques sociales, culturelles, sportives et de loisir.
- 3) Les événements survenus depuis la naissance de l'enquêté dans l'environnement familial (décès, divorce des parents, chômage du père, changements de résidence).
- 4) Les discussions de questions importantes avec les parents, ainsi que l'aide reçue et les conflits éventuels.
- 5) La santé sous forme d'une opinion globale et de symptômes ressentis fréquemment, mais aussi les comportements de consommation.
- 6) La perception du monde du travail et les projets.

Quel est le sens de la mise en relation de ces éléments avec la trajectoire d'insertion professionnelle ? Certainement pas de chercher une causalité de l'un sur l'autre ; en effet, notre concept d'insertion rapide se définit dans la durée, alors que les indicateurs observés dans cette phase sont marqués par le moment de l'enquête. De plus, cette seconde enquête faisait surtout place aux impressions de l'individu sur sa situation et son histoire.

Ce décalage entre une histoire professionnelle, que l'on a cherché à objectiver, et cette dimension subjective, constitue l'enjeu de ce rapprochement. Dans le cadre de cet article, il est impossible de s'intéresser à l'ensemble des indicateurs que contient l'enquête ; d'ailleurs, beaucoup d'entre eux ne révèlent pas de relation significative avec la qualité de l'insertion. Nous avons donc opéré une sélection et retenu quelques grands thèmes.

## ■ INDICATIONS SUR LA SITUATION DES PARENTS

Le milieu familial dans lequel on a été socialisé constitue une première approche de la question (Marry, 1983, Marry *et al.* 1995). Certaines caractéristiques concernant le milieu d'origine ou des événements survenus dans l'enfance sont ainsi susceptibles d'être mises en relation avec le cheminement professionnel.

### ■ Les événements survenus pendant la jeunesse

Certains événements, survenus pendant la jeunesse, ont pu perturber la scolarité, transformer les conditions de vie ou altérer le capital social de la famille. De ce fait, ils peuvent influencer la réussite de l'insertion professionnelle (*cf.* **tableau 6**).

Le décès d'un parent et le fait de ne pas les connaître constituent une source de perturbation qui se traduit par une différence significative dans l'accès à

Tableau 6  
Événements survenus pendant la jeunesse

Événements	% de ceux qui ont connu l'événement	% parmi ceux qui ont une insertion rapide	% chez ceux qui ont une insertion lente	% chez ceux qui ont une insertion chaotique	Probabilité d'un $\chi^2$ supérieur
L'un des parents au moins est inconnu	2,2	1,6	2,7	5,3	0,02
L'un des parents au moins est décédé	12,2	6,8	16,7	16,8	0,002
Les parents ont divorcé	11,4	11,1	13,4	9,2	0,4
L'un des parents s'est remis en couple ou remarié	9,1	8,8	10,7	7,6	0,5
Effectif de la classe	1 332	902	299	131	

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

l'emploi. Les autres événements semblent moins importants.

### La situation des parents par rapport à l'emploi

Quel que soit le groupe, on observe que si les deux parents ont un emploi, la proportion de jeunes en insertion rapide est plus élevée. Par contre, si la mère n'a jamais travaillé, ce qui est le cas pour 14 % des jeunes, cette proportion est plus faible dans tous les cas (cf. **tableau 7**).

On retrouve ici un phénomène connu et souvent observé : plus les jeunes disposent de ressources propres, moins la situation des parents influence leur parcours professionnel ; mais dès qu'ils sont eux-mêmes dépourvus des atouts qui facilitent une insertion rapide, le soutien que peuvent leur apporter leurs parents devient décisif. Or, ceux qui sont au chômage ou celles qui n'ont jamais eu d'emploi ne disposent pas du réseau relationnel susceptible d'aider leurs enfants (Marry, 1983, 1992, Marry *et al.*, 1995 ; Degenne, Fournier, Marry, Mounier, 1991).

### IMPRESSIONS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Nous avons sélectionné des caractéristiques ou des comportements qui sont liés significativement au fait d'avoir un itinéraire professionnel favorable (au sens où ils accompagnent une insertion rapide). On a retenu ici seulement les insertions rapides, les insertions lentes et les insertions chaotiques<sup>1</sup> (cf. **tableau 8**).

Les symptômes les plus fréquemment ressentis, les douleurs du dos, l'insomnie et la nervosité, se retrouvent à un niveau élevé, quelle que soit la classe d'insertion. Ce sont les symptômes de mal-être psychologique tels que l'anxiété et le sentiment de solitude qui sont les plus corrélés négativement à la qualité de l'insertion.

<sup>1</sup> Cela concerne donc 1 332 personnes sur 1 534. Les autres sont en formation longue ou en inactivité, ce qui ne nous a pas semblé directement comparable avec l'insertion sur le marché du travail. C'est sur cette base que sont calculés les  $\chi^2$  ; la probabilité que la valeur obtenue soit dépassée sous l'hypothèse d'indépendance est donnée en dernière colonne.

Tableau 7  
Relation entre l'emploi des parents et l'insertion rapide (en %)

	H bac et +	H < bac	F bac et +	F < bac
Les deux parents ont un emploi	78,5	61,4	66,9	50,1
Un seul parent a un emploi	72,1	53,4	55,3	41,5
Aucun parent n'a d'emploi	76,1	40,1	62,3	35,3
La mère n'a jamais travaillé	63,1	50,3	54,4	32,1
La mère a ou a eu un emploi	77,3	56,8	62,9	47,0
Ensemble	76,1	55,5	61,5	44,5

**Lecture** : chez les hommes de niveau bac et plus, 76,1 % sont dans la classe d'insertion rapide, les jeunes dont les deux parents ont un emploi y sont à 78,5 %, ceux dont la mère n'a jamais travaillé, à 63,1 %.

**Source** : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Certains des indicateurs de comportement présentés ci-dessous sont eux aussi corrélés à la qualité de l'itinéraire professionnel ; cela constitue une première démonstration du lien étroit qui existe entre les différentes facettes de l'existence, entre une certaine intégration professionnelle et les habitudes de vie. Les contacts fréquents avec la famille sont plutôt le fait de ceux qui rencontrent des difficultés d'insertion. De la même manière, on remarque une liaison négative particulièrement forte avec l'existence d'une aide financière du père ou de la mère (cf. **tableaux 9 et 10**).

Tous ces indicateurs décrivant des comportements de la vie quotidienne sont fortement liés à la rapidité de l'insertion. C'est le permis de conduire qui fait apparaître la liaison la plus forte.

Enfin, nous retiendrons des indicateurs de sociabilité. Excepté pour les réceptions avec les amis, les variations des niveaux de pratique, en fonction de la rapidité de l'insertion professionnelle, sont considérables ; toutefois, ils distinguent surtout la classe d'insertion chaotique des deux autres, plus favorables. Ici, c'est plutôt une forme d'exclusion qui se lit. Les sorties au restaurant constituent, toutes choses égales par ailleurs, l'indicateur le plus significatif.

Tableau 8  
Symptômes ressentis fréquemment

Symptômes	% dans la population de référence	% chez ceux qui ont une insertion rapide	% chez ceux qui ont une insertion lente	% chez ceux qui ont une insertion chaotique	Probabilité d'un $\chi^2$ supérieur
Douleurs du dos	41,0	40,4	41,5	44,3	0,68
Maux de tête	28,6	27,3	28,1	38,9	0,02
Fatigue intense	24,4	24,5	22,1	29,0	0,3
Insomnie, nervosité	41,6	39,9	43,5	48,9	0,11
Anxiété, angoisse, peur de l'avenir	36,4	32,7	40,5	52,7	0,001
Sentiment de solitude, perte de confiance en soi, idées de suicide	20,7	17,3	24,4	35,1	0,001
Effectif de la classe	1 332	902	299	131	

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Tableau 9  
Forme du lien avec la famille

	% dans la population de référence	% parmi ceux qui ont une insertion rapide	% chez ceux qui ont une insertion lente	% chez ceux qui ont une insertion chaotique	Probabilité d'un $\chi^2$ supérieur
Sorties toujours en famille	5,1	4,6	5,7	7,6	0,28
Contacts très fréquents avec le père	40,8	38,4	46,2	45,0	0,03
Contacts très fréquents avec la mère	48,8	44,2	58,2	58,8	0,001
Contacts très fréquents avec les frères et sœurs	26,7	23,4	31,4	38,9	0,001
Contacts très fréquents avec les grands-parents	4,3	4,0	5,7	3,0	0,35
Aide financière du père	14,6	11,1	22,1	21,4	0,001
Aide financière de la mère	16,9	12,8	22,4	32,8	0,001
Effectif de la classe	1332	902	299	131	

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Tableau 10  
Indicateurs de comportement

	% dans la population de référence	% parmi ceux qui ont une insertion rapide	% chez ceux qui ont une insertion lente	% chez ceux qui ont une insertion chaotique	Probabilité d'un $\chi^2$ supérieur
<b>La vie quotidienne</b>					
Posséder un chéquier	83,2	88,4	77,9	59,5	0,001
Posséder une carte de crédit	69,6	74,5	63,2	50,4	0,001
Être titulaire du permis de conduire	91,6	96,1	87,3	70,2	0,001
Lire des journaux mensuels ou hebdomadaires	73,9	76,6	67,9	68,7	0,001
Être inscrit sur les listes électorales	84,4	86,9	81,3	74,1	0,001
Avoir voté aux dernières élections	69,8	72,7	66,9	56,5	0,001
Effectif de la classe	1 332	902	299	131	
<b>Sociabilité</b>					
Depuis 3 ans, a fait un voyage d'au moins une semaine avec des copains	11,1	11,9	12,0	5,3	0,08
Sort parfois au restaurant	84,5	88,9	78,3	67,9	0,001
Est reçu chez des amis ou reçoit des amis	90,4	92,2	89,3	80,1	0,001
Est adhérent d'une association au moins	24,4	26,7	23,1	11,5	0,001
Pratique un sport non individuel	15,2	17,0	14,7	4,6	0,001
Effectif de la classe	1 332	902	299	131	

Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

## LES OPINIONS DES JEUNES

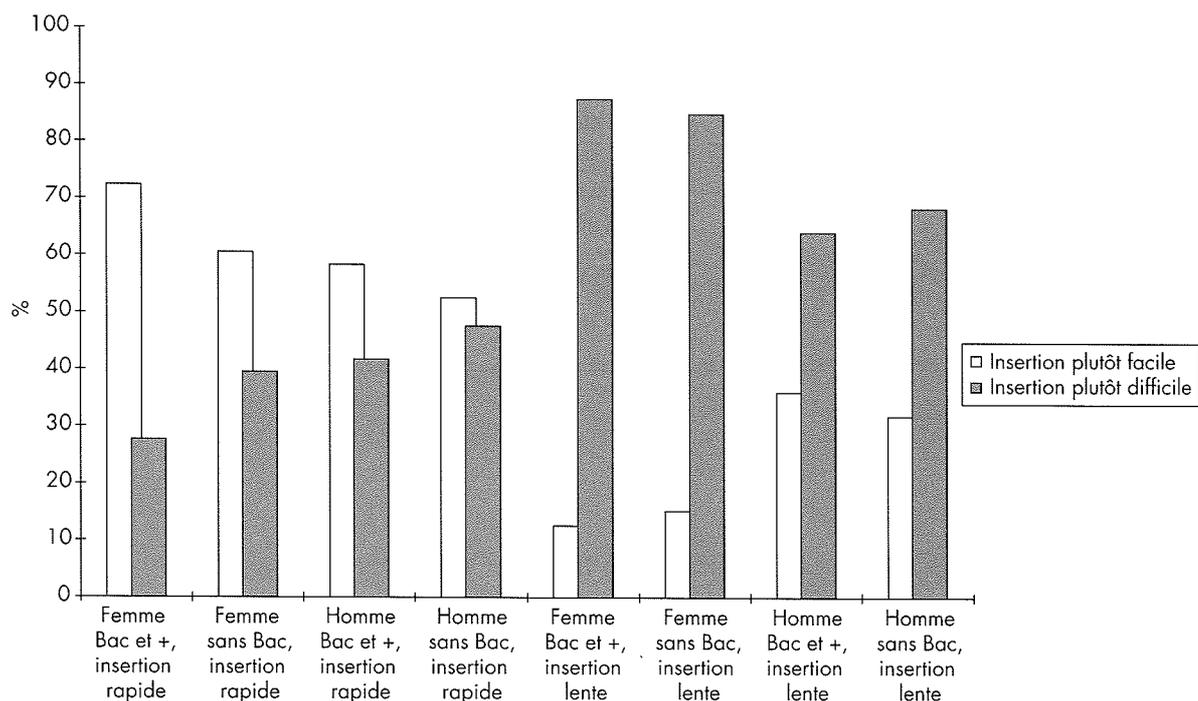
### Opinions sur le parcours et l'avenir professionnel

À la fin de l'enquête, on a demandé aux jeunes leur opinion sur les parcours professionnels qu'ils avaient suivis et sur leur avenir. À cet égard, l'influence du

sexe et du niveau d'instruction apparaît plus révélatrice d'une intégration professionnelle favorable que celle de l'indicateur agrégé ; c'est pourquoi nous y revenons. Quelques éléments saillants sont illustrés par les **graphiques 6 et 7**.

On notera que, sauf pour les bacheliers, seulement 50 à 60 % des jeunes, même dans les classes d'insertion rapide, jugent leur parcours facile ou très facile.

Graphique 6  
Opinion sur l'insertion en fonction du sexe, du niveau d'instruction et de la rapidité d'insertion



Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Dans ces mêmes classes, ceux qui jugent leur parcours difficile ou très difficile sont plus de 30 %, avec 47 % pour les hommes non bacheliers. Ces chiffres nous laissent à penser que l'aspiration demeure le CDI, non remis en question malgré l'évolution des pratiques sur le marché du travail. Dans ces conditions, c'est plutôt l'expression d'un niveau de frustration relative que l'on observe. Un sentiment semblable se dégage de l'étude de Yannick Carriou (2000).

En ce qui concerne l'attitude générale, les hommes restent majoritairement optimistes, quelle que soit leur situation, alors que les femmes en difficulté d'insertion se déclarent en majorité inquiètes.

### ■ Les attitudes à l'égard de l'emploi

L'enquête proposait tout d'abord trois dilemmes aux jeunes :

- préfèrent-ils un emploi plus stable et moins bien rémunéré ou un emploi moins stable mais mieux rémunéré ?

- préfèrent-ils un emploi avec plus de temps libre et moins bien rémunéré à un emploi avec moins de temps libre mais mieux rémunéré ?

- préfèrent-ils un emploi plus intéressant et moins bien rémunéré ou un emploi moins intéressant mais mieux rémunéré ?

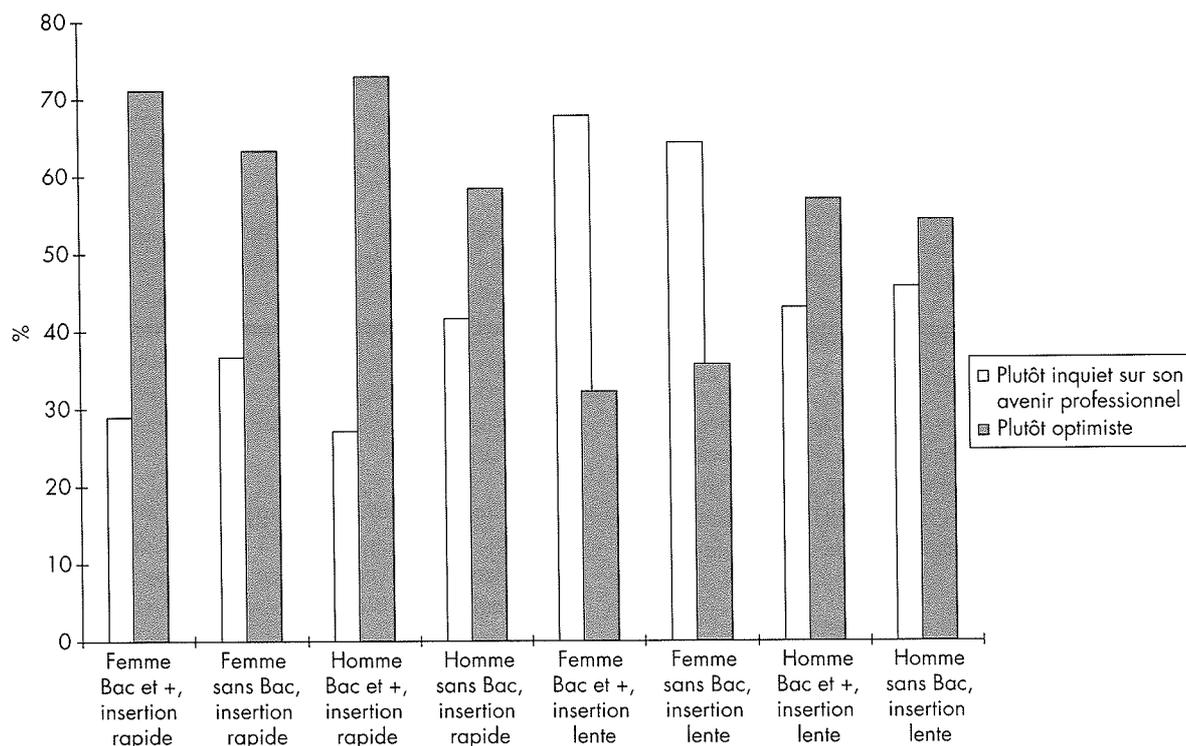
Ensuite, il leur était demandé :

- s'ils accepteraient éventuellement un emploi sous qualifié ;
- s'ils accepteraient de travailler de nuit ;
- s'ils accepteraient de travailler le dimanche ;
- s'ils accepteraient de faire une formation qui ne corresponde pas à leur formation initiale.

Les résultats par groupe sont présentés dans le **tableau 11**.

Les bachelières, ou de niveau équivalent, privilégient les conditions de travail et l'intérêt de celui-ci. Pour autant, elles ne refusent pas d'investir en formation. Le travail est une voie d'accomplissement qui doit rester compatible avec la vie hors travail. Les femmes non bachelières sont également préoccupées par les conditions de travail, mais on remarque qu'elles ne recherchent pas particulièrement l'intérêt du travail.

Graphique 7  
Opinion sur l'avenir professionnel en fonction du sexe,  
du niveau d'instruction et de la rapidité d'insertion



Source : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Tableau 11  
Attitudes à l'égard du travail en fonction du sexe et du niveau d'instruction (en %)

	F bac et +	F < bac	H bac et +	H < bac	Ensemble
Stabilité/rémunération	95 ++	88	89	87 -	90
Temps libre/rémunération	80 ++	72	69	63 --	70
Intérêt du travail/rémunération	95 ++	89 -	92	90 -	92
Emploi sous qualifié	79	74	74	89 -	73
Travail de nuit	48 --	57 --	79	88 ++	71
Travail le dimanche	50 --	60 -	66	75 ++	65
Formation	93 ++	81 --	90 +	85 -	87

**Lecture** : 95 % des femmes de niveau bac et plus ont déclaré préférer un emploi stable à un emploi mieux payé. Ce pourcentage est significativement supérieur à la moyenne de cette catégorie (90 %).

**Source** : enquête Insertion professionnelle et sociale des jeunes Haut-Normands, Céreq-Insee, 1997.

Quant aux hommes, les non-bacheliers sont strictement centrés sur le revenu du travail et ils sont prêts à accepter des conditions pénibles. La formation n'est pas pour eux un enjeu. Leur attitude volontariste d'investissement dans le travail se confirme.

\* \*  
\*

La réussite scolaire détermine très largement l'insertion professionnelle et la non-réussite scolaire handicape ceux et celles qui en sont victimes. Les jeunes sont généralement conscients des difficultés qu'ils rencontrent, mais les opinions pessimistes qu'émettent même les plus favorisés, sur la difficulté de leur insertion, reflètent peut-être davantage un climat que leurs chances relatives réelles.

Certains événements survenus dans l'enfance sont corrélés, bien qu'assez faiblement, avec la qualité de l'insertion professionnelle. Une ambiance familiale perturbée s'ajoute peut-être aux difficultés scolaires pour hypothéquer les chances d'insertion professionnelle.

D'une manière générale, le marché du travail avantage les hommes. Cependant, les femmes qui ont

réussi à l'école expriment des opinions qui indiquent qu'elles ont le sentiment d'avoir prise sur leur destin. Dans une certaine mesure, elles peuvent choisir leur mode de vie.

Les hommes non bacheliers sont dans une situation de lutte pour l'insertion. Ils jouent toutes leurs cartes. Il en va de même pour les femmes, mais beaucoup d'entre elles sont dans une situation réellement difficile sur le marché du travail.

Compte tenu de l'impossibilité de faire une hypothèse sur le sens de la causalité, nous ne développons pas davantage le lien entre la qualité de l'insertion sociale et les autres indicateurs de la vie sociale et de la santé. Retenons simplement les liaisons fortes entre l'insertion chaotique et les symptômes de mal-être psychologique, ainsi qu'avec les indicateurs liés à la vie quotidienne.

On demeure également surpris devant le nombre de ceux qui se disent prêts à accepter des conditions de travail difficiles. 73 % en moyenne accepteraient un travail déqualifié, 71 % sont prêts à accepter le travail de nuit. L'image globale est donc celle d'une attitude très volontariste de lutte pour l'insertion. ■

---

## Bibliographie

---

Carriou Y. (2000), « Insertion professionnelle et sociale des jeunes en région Centre. Une enquête régionale de cheminement », in Bertrand H., Degenne A., Guillot O., Rose J., Werquin P., *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Documents Céreq, n° 148, pp. 139-151.

Degenne A. (1997), « Le marché du travail des jeunes en question », *Formation Emploi*, n° 60, pp. 17-19.

Degenne A., Fournier I., Marry C., Mounier L. (1991), « Les relations sociales au cœur du marché du travail », *Sociétés Contemporaines*, 5, pp. 75-98.

Degenne A., Lebeaux M.-O. (1999), *Étude sur les sorties du chômage, comparaison jeunes et adultes*, Rapport d'une recherche pour le Commissariat général du plan, 147 p.

Degenne A., Lebeaux M.-O. (2000a), « Insertion professionnelle et insertion sociale des jeunes en Haute-Normandie » in Bertrand H., Degenne A., Guillot O., Rose J., Werquin P., *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Documents Céreq, n° 148, pp. 153-169.

Degenne A., Lebeaux M.-O. (2000b), *Le chômage des jeunes à partir du fichier historique de l'ANPE*, ANPE, « Les essentiels ».

Degenne A., Lebeaux M.-O. (2000c), « De l'insertion rapide aux parcours chaotiques : une analyse typologique des trajectoires », *Insee de Haute-Normandie, Cahiers d'Aval*, 55, pp. 12-26.

Degenne A., Lebeaux M.-O. (2000d), « Insertion professionnelle et insertion sociale sont indissociables »,

Insee de Haute-Normandie, *Cahiers d'Aval*, 55, p. 49-59.

Degenne A., Lebeaux M.-O., Mounier L. (1996), « Typologies d'itinéraires comme instrument d'analyse du marché du travail » in Degenne A., Mansuy M., Podevin G., Werquin P. (eds), *Typologie des marchés du travail, suivi et parcours*, Documents Céreq, n° 115, pp. 27-42.

Marry C. (1983), « Origine sociale et réseaux d'insertion des jeunes ouvriers », *Formation-Emploi*, n° 4, pp. 3-15.

Marry C., Fournier-Mearelli I., Kieffer A. (1995), « Activité des jeunes femmes : héritages et transmis-

sions », *Économie et Statistique*, n° 283-284, 3/4, pp. 67-79.

Marry C. (1992), « Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts », in Coutrot L. et Dubar C., *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation française.

Paugam S. (2000), *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF.

Rose J. (1998), *Les jeunes face à l'emploi*, Paris, Desclées de Brouwer.

Vincens J. (1997), « L'insertion professionnelle des jeunes ; à la recherche d'une définition conventionnelle », *Formation Emploi*, n° 60, pp. 21-36.

## Résumé

### Insertion professionnelle et vie sociale des jeunes en Haute-Normandie

par Alain Degenne et Marie-Odile Lebeaux

La phase de premier contact avec le marché du travail est analysée à partir de l'enquête « Génération 92 » du Céreq, complétée, en haute Normandie, par une extension consacrée à l'exploration de la vie personnelle. Ces deux enquêtes, réalisées en 1999, portent sur un échantillon de 1 534 jeunes sortis du système scolaire. La première enquête confirme les effets conjugués du sexe et du niveau d'instruction sur la rapidité et l'efficacité de l'insertion professionnelle. Elle met en évidence la part croissante des emplois à statut instable et en particulier de l'intérim, y compris pour les jeunes à insertion professionnelle rapide. Des typologies de trajectoires sont construites, puis mises en relation avec les éléments d'information ponctuels recueillis sur les conditions de vie, les pratiques sociales et de loisirs, l'environnement familial, la santé, ainsi que sur la perception du monde du travail et les projets des jeunes. On peut observer des liaisons fortes entre la qualité de l'insertion et certains symptômes de santé, ainsi qu'avec des indicateurs liés à la vie personnelle. Quant aux opinions des jeunes, il s'en dégage une attitude très volontariste de lutte pour l'insertion professionnelle.

**Articles**

Labour-Management Negotiation: Some Insights into  
Strategy and Language  
RAY FELLS

Éléments d'un régime post-fordiste de la négociation  
collective en France  
OLIVIER MÉRIAUX

Staying the Decline in Union Membership: Union Organizing  
in Ontario, 1985-1999  
CHARLOTTE A.B. YATES

Analyse de l'impartition en gestion des ressources  
humaines : déterminants, activités visées et efficacité  
TANIA SABA ET ANNE MÉNARD

Broadening the Scope of Diversity Management: Strategic  
Implications in the Case of the Netherlands  
FOLKE GLASTRA, MARTHA MEERMAN, PETRA SCHEDLER  
AND SJIERA DE VRIES

Nouvelles technologies et la télésubordination du salarié  
FERNAND MORIN

E-gouvernance, gouvernementalité et État commutateur  
GILLES PAQUET

Numéro 55-4 • Québec 23,00 \$ CAN • Canada 21,40 \$ CAN • Étranger / Foreign 20 \$ US

**ABONNEMENT ANNUEL — 2000 — ANNUAL SUBSCRIPTION**

*Taxes et frais d'envoi inclus — Taxes and postal charges are included*

Organismes / Institutions • Québec 69,02 \$ CAN • Canada 64,20 \$ CAN • Étranger / Foreign 60 \$ US  
 Individus / Individuals • Québec 34,51 \$ CAN • Canada 32,10 \$ CAN • Étranger / Foreign 30 \$ US

TPS / GST : R119 278 950 — TVQ / QST : 1008 154 143 TV 0003

NOM / NAME \_\_\_\_\_

ADRESSE / ADDRESS \_\_\_\_\_

CODE POSTAL / POSTAL ZIP CODE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE / TELEPHONE \_\_\_\_\_ TÉLÉCOPIEUR / FAX \_\_\_\_\_

COURRIEL / E.MAIL \_\_\_\_\_

CHÈQUE ou MANDAT ci-joint (à l'ordre de *Relations industrielles / Industrial Relations*)  Visa  
 CHEQUE or MONEY ORDER (payable to *Relations industrielles / Industrial Relations*)  MasterCard

NUMÉRO / CREDIT CARD N° \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

DATE D'EXPIRATION / EXPIRY DATE \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_

Relations industrielles / Industrial Relations, Pavillon J.-A.-DeSève, Bureau 3129, Université Laval, Québec, Canada, G1K 7P4  
Tél.: (418) 656-2468 — Téléc. / Fax (418) 656-3175 — Courriel / E. Mail : [relat.ind@rtl.ulaval.ca](mailto:relat.ind@rtl.ulaval.ca)  
[www.rtl.ulaval.ca/ri-ir](http://www.rtl.ulaval.ca/ri-ir)